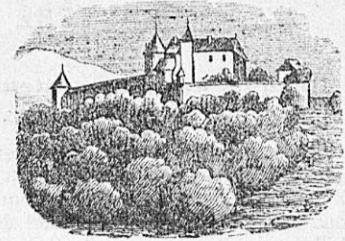




LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant tous les Samedis.

BUREAU DU JOURNAL : Grand'Rue N° 295, BULLE

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Pour le canton
10 cent.; pour la Suisse, 15 cent.
la ligne ou son espace.

Réclames : 50 cent. la ligne.

Lettres et argents franc de port.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse: 1 an, Fr. 3 50

» » 6 mois, » 2 —

Pour l'Etranger le port en sus,
payable d'avance.

Prix du numéro : 10 cent.

On s'abonne à tous les bureaux
de poste.

BULLE, le 26 Novembre 1886.

LES ÉLECTIONS

pour le renouvellement du Grand Conseil.

La lutte est décidée.

Le 5 décembre, tout le canton ira au scrutin.

Cela tracasse les tépelets. Ils croyaient le peuple assez ramolli pour accepter avec résignation la domination et l'exploitation du N° 13. Et voilà que, d'un bout à l'autre du canton, on entend des protestations et de sourds grondements.

Dans la Gruyère, c'est le peuple qui a voulu la lutte : la première poussée est venue d'en bas.

Tout le monde comprend aujourd'hui que l'abstention aurait fait les affaires des tépelets. Quelle jouissance et quelle... tranquillité pour eux si nous nous étions considérés pour battus, sans avoir combattu !

Les tépelets ont, en effet, tout à perdre et rien à gagner dans une lutte électorale.

Ils peuvent bien renforcer encore leur majorité en Grand Conseil ; mais cela n'aurait pour eux aucune utilité : leur majorité actuelle est plus que suffisante, et, si elle s'accroissait encore, elle risquerait de se diviser. En revanche, une défaite électorale serait pour beaucoup de tépelets un désastre personnel et financier.

Les gens du N° 13 sont chargés de dettes électorales et autres : ils comptent les payer en exploitant le canton pendant cinq nouvelles années.

Les libertards défendent, dans l'élection du 5 décembre, non pas la religion, qui n'est pas en cause, mais bien leurs situations personnelles, leurs prébendes, leurs cumuls illégaux de places lucratives. — Garder sa place au râtelier bien garni de l'Etat, voilà tout le programme libertard.

Est-ce que la fameuse circulaire du préfet Duvillard ne réchauffait pas le zèle des agents de l'Union gouvernementale en leur parlant de leur intérêt ?

La société secrète qui s'appelle l'Union gouvernementale travaille à maintenir en place la bande de fonctionnaires et employés parasites, et d'exploiteurs qui vivent de la substance du contribuable. Allez demander des réformes et des économies à ces gens-là !

La loi prescrit que les travaux de l'Etat doivent être adjugés ensuite de concours ; mais l'Imprimerie catholique aime mieux qu'on lui adjuge sans concurrence la Feuille officielle. Il est vrai que cela fait perdre 36,000 francs au canton.

On force M. Bumann, commandant de gendarmerie, à donner sa démission, pour le remplacer par un étranger ; mais on a soin d'augmenter le traitement du nouveau venu.

Au lieu de louer les domaines de l'Etat aux enchères, on donne à bail, celui de Hauterive pour le prix de 28 francs la pose.

La Chancellerie est remplie d'une multitude d'aides, de surnuméraires, d'employés de toute espèce, qui font la besogne de leurs chefs, et permettent à ceux-ci de se couler la vie douce.

Les receveurs de district coûtent à l'Etat vingt-cinq mille francs par an ; on pourrait les supprimer sans la moindre difficulté, ainsi que le prouve l'exemple de la plupart des autres cantons ; mais le N° 13, qui n'a pas même assez de places à distribuer à ses amis et aux casaquez retournées, ne veut pas perdre sept places au râtelier.

Tout ceci, à titre d'exemples.

L'énumération complète des abus à réformer nous mènerait jusqu'à la quatrième page du journal.

Avec tout cela, nous nous ruinons. M. Geinoz, directeur du Crédit Gruyérien, l'a fort bien prouvé au banquet du Cercle libéral-conservateur. Il y a plus de deux cent mille francs à économiser au budget par an ; mais on arrachera un os à un chien affamé plutôt que d'obtenir du parti tépelet le soulagement du contribuable.

A toutes nos doléances, ces bons tépelets répondent en invoquant la religion, les principes conservateurs, et les bonis (fictifs) de l'Etat. Bien sot est celui qui s'y laissera prendre ; il payera de sa bourse sa crédulité, et il apprendra trop tard le mot d'ordre de l'Union gouvernementale :

« Faisons nos affaires pendant que nous y sommes ! »

Bulletin politique.

SUISSE

L'affaire du rachat du chemin de fer du Nord-Est ne va pas toute seule. Les délégués du Conseil fédéral se sont abouchés avec le Conseil d'administration de la ligne à exproprier ; et avant d'arriver à des offres et à une demande, c'est-à-dire à la fixation d'un prix de rachat, le Nord-Est a demandé d'emblée que la Confédération se chargeât de la construction des lignes qu'on appelle du *moratoire*. Ces lignes du moratoire sont des chemins de fer adjacents et devant relier certaines contrées et certaines localités à la voie principale. Si le Nord-Est est obligé de construire ces lignes immédiatement, il est ruiné ; d'un autre côté, cela se comprend, la Confédération ne peut par prendre la construction de ces lignes en charge sans connaître les exigences des intéressés et aussi sans exiger un fort rabais sur le prix d'acquisition. On s'est donc séparé, sans rien faire, pour aller aux informations. Mais les négociations vont reprendre sous peu.

Le Conseil fédéral est entré en pourparlers avec le Saint-Siège au sujet de la repourvue au poste d'administrateur apostolique du Tessin. On croit que les choses s'arrangeront aisément, étant données la largeur de vue du pape Léon XIII et la bonne volonté du Conseil fédéral.

La Suisse vient de perdre trois notabilités de la science : messieurs les professeurs Eugène Rambert, à Lausanne, Bourkhart Mérian, à Bâle, et Scherr, à Zurich.

Il paraît que le Conseil fédéral ne s'est pas encore rallié à l'idée du monopole pour la fabrication de l'alcool. Cependant l'on paraît gagné en Suisse dans les différents partis et dans les différentes contrées au principe du monopole fédéral qui est la solution la plus correcte.

ÉTRANGER

Le cosaque Kaulbars, ainsi que les consuls russes ont quitté la Bulgarie, rompant ainsi toutes relations

avec la principauté. Quel débarras si les Moscovites laissaient ainsi ces pauvres Bulgares tranquilles chez eux ! Mais, malheureusement, ce départ de Kaulbars et des agents russes laisse entrevoir l'idée que les hostilités vont commencer. Cependant le langage énergique des ministres des affaires étrangères d'Autriche-Hongrie et d'Angleterre ne laisseront pas que de faire réfléchir le gouvernement du czar.

Nouvelles suisses.

Protection des animaux. — La Société protectrice de Nyon adresse la circulaire suivante aux sociétés sœurs de la Suisse romande :

Ensuite de demandes qui lui ont été faites de divers côtés, la société prend l'initiative d'une réunion de délégués de toutes les sociétés de la Suisse romande et de tous les amis de l'œuvre, dans une des salles du buffet de la gare de Lausanne, pour le samedi 4 décembre 1886, à 2 heures du jour, afin de discuter sur la proposition de fédération présentée par le comité de la société de Zurich.

Les sociétés sont instamment priées de s'y faire représenter.

Nyon, le 17 novembre 1886.

Le président,
LOUP-JOLY.

Le Secrétaire,
LOUIS MAQUELIN.

Monument Pestalozzi. — Le comité du monument Pestalozzi à Yverdon adresse un chaleureux appel à la jeunesse des écoles suisses et à toutes les personnes de bonne volonté en faveur de cette œuvre.

Ce monument doit être placé à Yverdon, d'abord parce que quatorze mille francs ont été déjà recueillis dans ce but déterminé, et qu'on n'a pas le droit d'en changer la destination ; puis parce que c'est l'institut d'Yverdon qui a fait connaître Pestalozzi au monde entier ; c'est à Yverdon que revenait pendant de longues années ceux qui avaient eu le privilège d'habiter son vieux château avec le maître qu'ils vénéraient et qu'ils aimaient ; ils voulaient revoir encore une fois les lieux qui leur rappelaient de si précieux souvenirs. Ces pieux pèlerinages n'ont cessé entièrement qu'alors que les anciens élèves qui avaient vu la splendeur de l'institut étaient tous morts ou octogénaires.

La plus grande partie des dons recueillis est due aux écoliers d'Yverdon, qui avaient appris à considérer Pestalozzi comme leur bienfaiteur. Il est à désirer que leur exemple soit suivi non seulement dans tout le canton, mais encore en Suisse et qu'on puisse écrire sur ce monument :

A. Pestalozzi,

l'école suisse reconnaissante !

Vaud. — M. le professeur E. Rambert est mort dimanche, subitement enlevé à l'affection des siens par une attaque d'apoplexie foudroyante.

L'Académie de Lausanne et le canton de Vaud font en lui une perte irréparable.

M. Rambert n'avait que 56 ans.

Comme littérateur, M. Rambert laisse de nombreux ouvrages en prose et en vers qui le mettent au premier rang de nos auteurs nationaux et dont plusieurs sont des monuments élevés à sa patrie par un homme qui l'aimait et qui lui faisait honneur.

Zurich. — Le professeur Scherr, à Zurich, est décédé dimanche à l'âge de 69 ans.

Parapluies

en soie, depuis 5 fr. 50.

de toilette, depuis

5 fr. 50.

à Lavallières, depuis

5 fr. 50.

de nattes, toutes en

soie 1 fr. 50.

chez MARGOT, coiffeur-

BULLE. [500

pour vaches vèlées

chez SPARI, pharmacien.

mirablement les bêtes. Gué-

ritive de la fièvre, suite du

manque de lait, en augmente la

quantité apéritif et fortifiant.

Boîtes de 1 fr. 20. Franco

de port. Exiger la signature de

la pharmacie St-Martin, Vevey.

chez la même pharmacie :

chez M. St-Martin.

certains, employé avec suc-

cess contre le rhumatisme des porcs.

Prix : 1 fr. 50 franco. [504

chez M. de lin Burgdorf.

façon de lin, chanvre et

la matière est filée dans

un atelier soigné. — Sur

charge du fil. — Sur

charge du tissage.

DÉPÔTS : (H 2762 Y)

chez WÄBER, à Bulle.

chez GOUD-AYER, à Romont.

est un remède très efficace re-

lever promptement, d'une

manière non douloureuse et sans

danger. (H 81648)

chez M. aux pieds

durillons, verrues

et nombreuses attestations

chez M. l'Acétine

chez M. Wankmiller à Weilheim.

Prix : 1 fr. 50. — Dépôts : pharma-

cie, Rieter et Sudan. [431

chez M. LES MÉDECINS DE LA PEAU

en visage ; boutons, tannes, nez

rouge, taches de rousseurs ou len-

teilles, pellicules, boutons,

gale, teigne, affections herpéti-

ques. Prurit ou démangeaison, goi-

teux, fluxion acrimonieuse, en-

fermes, plaies, varices, etc., etc.

par correspondance ; remèdes

et engagement professionnel.

chez M. méd. prat., à Glaris (Suisse).

est infirmier dans tout cas curable. Moi-

ti payables, sur désir, seulement

chez M. bonne cuisinière

de 40 ans désire trouver une

bonne petite ménagère.

chargée aussi de la cou-

che à la cuisine au bureau du journal.

chez M. SOLUBLE QUE TOUS LES

chez M. Cacao en poudre

chez M. EN FEUILLES

chez M. DU LÉMAN

chez M. MAISON PAYRAUD 90

chez M. demande

de travail dans un BUREAU. —

très modestes. [530

chez M. au bureau de ce journal.

chez M. à l'imprimerie de ce jour-

chez M. nattes gommées

pour vins et liqueurs

à 40 centimes le cent.

chez M. — Imprimerie Emile Leuz.

GRUYÈRE

Banquet des conservateurs modérés

du 21 novembre 1886.

Le parti conservateur modéré vient de donner une preuve de sa vitalité dans le district de la Gruyère. Dimanche dernier, deux cent cinquante citoyens se sont donné rendez-vous à l'hôtel du Cheval-Blanc à Bulle, pour s'occuper des élections du 5 décembre.

Dans l'assemblée du matin, présidée par M. Jaquet, ancien député aux Chambres fédérales, les électeurs ont acclamé la proposition faite par l'un d'eux de continuer à faire représenter le district de la Gruyère au Grand Conseil, par une députation composée d'hommes appartenant aux différentes opinions politiques, et de donner ainsi une représentation à tous les partis.

Nous reviendrons plus tard sur la composition de la liste qui sera du reste soumise à l'approbation de la grande assemblée générale qui aura lieu le jeudi avant l'élection et à laquelle sont invités tous les électeurs gruyériens.

Le banquet qui a suivi cette assemblée a été très animé.

Disons d'abord que M. Seydoux s'est surpassé et que le menu et le service n'ont rien laissé à désirer.

C'est M. le député Jaquet qui, en sa qualité de président du Cercle, a ouvert la série des discours.

Il a acclamé la patrie et lui a porté un toast chaleureux dans les termes suivants :

« Dérégant à l'usage qui veut à la patrie l'un des premiers toasts portés dans un banquet, j'ai, dans nos précédentes réunions, porté mes vœux et mes toasts, non à la patrie, mais à ce qui, surtout, contribue à l'élever et à la rendre chère, à la liberté et à la tolérance, à la loyauté et à la justice en politique, à la fidélité aux vrais principes, à la vérité et à ses amis les plus fidèles. Plusieurs de ces toasts que vous avez applaudis ont, dans un autre clan, soulevé de violentes et presque interminables clameurs. J'en ai conclu que si, dans notre patrie, la liberté, la justice et son inséparable compagne la vérité, ont des amis, elles ont aussi des adversaires. La nécessité de revendiquer ces droits auxquels l'homme de cœur ne renonce pas l'absence aussi de plusieurs conditions qui rendent la patrie chère, m'ont fait différer jusqu'ici le toast habituel des bons Suisses dans leurs fraternelles agapes.

« Si le sol sur lequel nous sommes nés, le toit qui a abrité notre berceau, les prairies qui ont été témoins des premiers jeux de notre enfance, le clocher et les montagnes que nous aimons à revoir, même après une courte absence, n'ont rien perdu de leur affection, l'enthousiasme que le mot patrie excite dans bien des cœurs, ne fait guère aujourd'hui qu'é-mouvoir tristement les nôtres. Ce mot nous semble contenir des lacunes, avoir pour nous quelque chose d'incomplet. Nous nous demandons si nous avons une patrie ?

« La patrie, en effet, ne consiste pas seulement dans quelques êtres inanimés et dépourvus de sentiments, elle comprend aussi des êtres animés et d'autres êtres que la raison seule conçoit. A l'idée de patrie se rattache la mémoire de nos ancêtres, la mémoire d'hommes que leurs luttes pour la liberté ont immortalisés; elle comprend des parents, des concitoyens, qui ont avec nous une entière conformité de sentiments et d'opinions. Ces êtres, non moins que les précédents et plus encore, contribuent à nous faire aimer la patrie, à nous la rendre chère. Là ne sont certes pas les lacunes auxquelles je fais allusion.

« Mais la patrie comprend tous les hommes qui, avec nous, vivent sur la terre natale; elle embrasse les institutions, la législation; les mœurs mêmes en sont inséparables. C'est ici que je vois des lacunes, l'absence de différentes conditions qui rendent la patrie plus chère.

« Cette pensée que j'exprime sans animosité, sans antipathie à l'égard de qui que ce soit, je l'exprime parce que ces lacunes existent, parce que le silence ne peut les combler; je l'exprime parce que je voudrais voir la patrie généreuse, aimée de tous, faire le bonheur de tous. Que manque-t-il donc pour nous à l'idée de patrie? Une chose essentielle au bonheur des sociétés et des individus, l'esprit évangélique, l'esprit chrétien, qui est un esprit de paix, de charité, d'amour.

« Pour que, par un sentiment national et spontané, le citoyen aime sa patrie, pour que ce sentiment atteigne le degré d'intensité qui produit le dévouement, excite l'enthousiasme, il faut que la patrie puisse être envisagée comme une mère qui distribue à ses enfants, dans une mesure égale, les bienfaits dont elle dispose; il faut que les citoyens, qui vivent sur le même sol, se traitent en frères; qu'il n'y ait

parmi eux ni déshérités ni privilégiés; qu'il n'y ait d'autres distinctions que celles qui résultent des droits acquis, de la vertu et des talents. Tristement je constate qu'il n'en est maintenant pas ainsi chez nous.

« Les libéraux conservateurs, après avoir en 1856 le plus travaillé à soustraire le canton de Fribourg au radicalisme, se sont efforcés de réaliser le but qui constitue le véritable idéal de la patrie, le plus propre à la rendre chère à tous; sous leur administration et sous leur égide les garanties constitutionnelles étaient une réalité, chacun jouissait, sans entraves, des droits que lui donnent nos institutions; chacun pouvait, sans bassesse et sans renier ses convictions, parvenir à des emplois lucratifs et honorables s'il en était digne. Nul n'était, à raison de ses opinions, iniquité ou systématiquement exclu des fonctions publiques.

« Sous le régime libéral-conservateur, le canton de Fribourg a vu s'écouler pour lui des jours paisibles et des années heureuses, qui, avec de modestes ressources, lui ont permis de faire de grandes choses. Mais tout passe sur notre terre et les jours heureux non moins vite que les mauvais jours. A une période de calme et d'union a succédé une période de surexcitation et de division. Le cœur se serre quand on pense qu'en abusant de la confiance et de la crédulité de nos bonnes populations, en inspirant de faux préjugés et d'injustes préventions, en faisant appel aux passions, en dénaturant les intentions de citoyens animés du plus pur patriotisme, quelques individus, las d'un bien-être qu'ils n'avaient pas procuré, sont parvenus à détruire une situation heureuse, acquise au prix de longs et pénibles efforts, à ravir à la patrie ce qu'elle a de plus précieux la concorde et la paix.

« C'est pour la restauration d'un passé dont personne n'a eu raison de se plaindre que, sans espoir d'un succès prochain, mais assuré dans l'avenir, nous luttons aujourd'hui. C'est pour que chaque Fribourgeois puisse dire un jour: J'ai une patrie, je l'aime et j'en suis fier; comme elle fait mon bonheur, je veux aussi contribuer de toutes mes forces à la rendre heureuse et prospère.

« C'est à la patrie, mais à la patrie libre, dégagée des entraves qui nous oppriment et nous oppressent que je vous propose de porter un toast. »

M. Favre, notaire, qui remplit les fonctions de major de table, rappelle le souvenir du général Castella enlevé si subitement à l'affection de ses nombreux amis. L'assemblée se lève en signe de deuil.

M. Repond, député de la Gruyère, monte à la tribune. Nous reproduirons son discours au prochain numéro.

Inutile d'ajouter que ce discours a été souvent interrompu par les applaudissements de l'auditoire et qu'en descendant de la tribune l'orateur, un brave enfant de la Gruyère, a reçu les félicitations de tous.

M. Jaquet apparaît de nouveau à la tribune au milieu de l'enthousiasme et des bravos. Il veut donner des directions aux conservateurs modérés en vue des élections du 5 décembre. Nous reproduirons aussi ce second discours au prochain numéro.

M. Bourgnécht, chancelier dégoûté, dans une brillante improvisation, nous montre le régime sous lequel nous vivons, comme une véritable plaie pour le pays :

« Il y a quatre ans, a-t-il dit, j'étais au milieu de vous, j'assistais à votre banquet annuel. Pourquoi ai-je du me priver, pendant ces quatre ans, du plaisir de venir assister à vos fêtes et à vos réunions ?

Parce que j'étais fonctionnaire public. Cette circonstance suffit à elle seule pour qualifier le régime qui nous gouverne.

Les rôles sont aujourd'hui intervertis.

Le gouvernement a la prétention de disposer du peuple comme de sa chose, de son bien, tandis que c'est au peuple de disposer du gouvernement. Le gouvernement est le serviteur du peuple, et non le peuple le serviteur du gouvernement.

On comprend cette lutte acharnée entreprise par les ténépets; la circulaire Duvillard en explique le motif : « Nous y avons tous intérêt. » Oui, vous avez intérêt à conserver vos places, à continuer vos cumuls illégaux sur le dos et aux frais des contribuables.

M. Bourgnécht félicite le parti conservateur modéré d'avoir décidé la lutte, et il ne doute pas du succès : quand une cause est bonne et juste elle finit toujours par triompher.

Il salue la Gruyère comme la libératrice du canton; c'est par elle que le pays se débarrassera du joug odieux qui l'opprime; il porte son toast au succès de la liste conservatrice libérale le 5 décembre.

Nous regrettons de n'avoir pu donner qu'un pâle résumé de cette belle et vigoureuse improvisation.

M. Olivier Geinoz, dans un langage humoristique et familier, passe en revue les justes griefs que le

peuple peut invoquer pour se débarrasser d'un régime incapable et ruineux. Il pose en fait qu'en supprimant les emplois inutiles et en réformant les abus qui fourmillent dans les dépenses, on pourrait réaliser deux cent mille francs d'économies par années.

200,000 fr. en moins que les contribuables auraient à payer! Cela soulagerait le pays et surtout l'agriculture qui est la branche la plus imposée. Il parle de l'époque où il était au Conseil d'Etat, et compare l'économie, même la parcimonie avec laquelle on administrait alors, aux prodigalités et aux dépenses inutiles du régime actuel.

Il fixe l'attention de l'auditoire sur les manœuvres électorales qui seront mises en jeu, en vue du vote du 5 décembre. Il conseille aux pères de famille et aux jeunes gens de se méfier d'une certaine pression dont la source est d'autant plus redoutable qu'elle se cache sous le manteau de la religion.

Il met d'ores et déjà leur conscience à l'abri de tout scrupule, car, dit-il, nous avons pour nous l'approbation de nos chefs spirituels. Est-ce que Sa Sainteté Léon XIII, et Sa Grandeur Monseigneur Mermillod ne recommandent pas la politique de modération que nous défendons.

Est-ce que Monseigneur Marilley, archevêque, n'a pas toujours recommandé la sagesse et la prudence en matière politique?

A ce propos M. Geinoz fait une jolie comparaison :

« Dites-moi, braves paysans, lorsque vous devrez vous séparer de ce monde pour entrer dans l'Eternité, n'aimeriez-vous pas mieux vous présenter à saint Pierre, accroché à la soutane du vénérable archevêque Monseigneur Marilley, que porteur d'un numéro de la *Liberté* ? »

Nous n'en finirions pas si nous voulions citer tous les bons mots dont la charmante causerie de M. Geinoz était émaillée.

Messieurs Repond, Bourgnécht et Geinoz ont encore repris la parole, et à la nuit tombante les convives se séparaient heureux de cette belle journée.

Ce qui nous a réjoui dans cette fête de famille, c'est la présence de la jeunesse des campagnes; les jeunes gens ne veulent pas d'un régime d'oppression et de tyrannie.

Le *Crachoir* s'occupe, avec l'esprit qui le distingue, du diner du Cercle bien-publicard de dimanche dernier. Que les honnêtes fonctionnaires qui rédigent la *pieuse* feuille se rassurent! Le diner fini, chacun s'est retiré laissant le *couvert* en place.

Voyons, beaux esprits du *Crachoir*, en arrive-t-il autant dans vos agapes où cuillers, fourchettes et verres disparaissent comme par enchantement?

On pourrait vous donner des chiffres.

Les pseudo-catholiques qui rédigent le *Crachoir* et qui ne sont autre chose que des fonctionnaires rapaces travaillant dans leur intérêt, comme le reconnaît du reste fort bien le préfet Duvillard dans la fameuse circulaire, ne reculent jamais devant l'insulte et le mensonge.

Comme le sens individuel, l'absence de principes et l'intérêt forment la base de toutes leurs déclamations et de toutes leurs polémiques, on les voit toujours verser dans la diffamation; c'est devenu, chez eux, une véritable infirmité intellectuelle.

C'est ainsi qu'ils accusent, dans le dernier numéro de leur gazette, M. le député Repond, lequel a chaudement défendu la juste demande de la ville de Bulle en Grand Conseil, d'avoir fait manquer l'affaire, alors qu'un des chefs de la majorité, M. Python, s'est opposé de toutes ses forces à un vote favorable du Grand Conseil et que c'est à lui que nous devons cette nouvelle injustice qui nous coûte environ 6000 francs.

Dans le même numéro, ils font présider une assemblée de bien-publicards, tenue le 17 courant, au Cheval-Blanc, à Bulle, par M. Jules Glasson, en lieu et place de M. Jaquet. Or, ce qu'il y a de vrai, c'est que M. Jaquet a réellement présidé cette réunion et que M. J. Glasson se trouvait... à Fribourg ce jour-là. Menteurs!

Les listes des candidats ténépets, lancées jusqu'à ce jour, ne sont que des ballons d'essai. Nous allons voir sortir ces jours prochains la vraie liste des fonctionnaires, avec le sieur Progin, de Léchelles, inspecteur politique des écoles, et certain individu d'origine badoise, le tout agrémenté d'une fine sauce de *créchiers* de tout calibre.

Gruyériens, voterez-vous pour des fonctionnaires qui vivent de nos sueurs, qui ne feront jamais une économie au budget et qui travaillent dans leur intérêt; le préfet Duvillard ne l'a-t-il pas dit, écrit et publié au loin?

Foin de cette race famélique et soyons indépendants le 5 décembre, car nous sommes le peuple!

Au banquet Gruyère, on a jeudi 2 décembre en plein air devant pour discuter le

Aussitôt que décision, ils pri- nôtres aillent en- ront ces satané tout prix parer- doit pas arriver- immédiatement blée de mamelu- bre. On amèner- pellette tout ce- pour en impose- pas peur de cet- Ils se rappell- les élections gé- traitait, avec le- en écrivant le r-

Rappelez-vous de notre beau p-

Elles ne doi- pas guérir tou- employées à p- toujours. Wald- d'Appenzell). M- je fus atteint- depuis lors, elle- fois, mais pas- nente; seuleme- stipation et de- que j'ai pris les- macien Brandt- et je vous expr- Conrad Kruse,- soin les nombre- lules suisses q- exigez toujours- croix blanche s- ture R. Brand- suisses se vend- macies.

Mises

Pour cause- FILEL exposé- mises publicq- chain, dès 9 h- son domicile à- grande quanti- que: lits comp- tables, comm- simples, tables- machine à cou- tème et presq- de cuisine, de- ainsi que d'a- détailler.

Vente de

Lundi 29- 2 heures aprè- tité de 1700 f- taines, et de- préparés aux- maine de Pra- quier.

La vente s- La marcha- tité et d'un tr-

Les person- pôts à la C- DISTRICT D- sont informé- médiatement- soussigné et- cessera de co- bre prochain- Bulle, le 2- A-

552] Lou-

Men-

à la Croix- Invitation

Montagnes à louer.

La commune de Bulle expose en location, pour le terme de 6 ou 9 ans, sa montagne de l'Épetaudas rière Charney. La mise aura lieu au café de l'Hôtel de Ville, le **jeudi 2 décembre prochain**, dès 1 heure après midi.

Bulle, le 15 novembre 1886.
551] *Secrétariat communal.*

Prêts hypothécaires.

Le soussigné est chargé de placer sur hypothèques, en premier et second rang, diverses sommes variant de 500 à 30,000 fr.

Conditions avantageuses.
516] **P. FAVRE, not., Bulle.**

Extra vanillé
CHOCOLAT
DU LÉMAN
EN VENTE PARTOUT 91

J'informe

mon honorable clientèle que je m'occupe essentiellement de **placements hypothécaires**, de **négociations d'immeubles, titres et valeurs.**

Prêts par billets. — Recouvrements, etc.

Je bonifie aux déposants de 4 à 4 1/2 pour cent.
472] **A. ANDREY, notaire.**

Au moulin de Bulle: Echanges de grains et MOUTURES diverses à façon.

Prix modérés.
390]

Un industriel

connaissant la fabrication des fromages de Gruyère, Chester, pâté-gras, Gorgonzola, Roquefort et Hollande, est demandé dans la République Argentine pour exploiter les produits d'une métairie. Conditions très avantageuses. — Pour tous renseignements, s'adresser, munis de très bonnes références, à **ASTOUL HERMANOS, 32, rue Baudin, Paris.** [539]

Breuvage pour vaches vèlées de CASPARI, pharmacien.

Nettoie admirablement les bêtes. Guérit et préserve de la fièvre, suite du vèlage. Bonifie le lait, en augmente la quantité. Puissant apéritif et fortifiant. Expédié par boîtes de 1 fr. 20. Franco par 5 boîtes. Exiger la signature de l'inventeur.

A la pharmacie **St-Martin, Vevey.**

A la même pharmacie :

Liniment St-Martin.

Spécifique certain, employé avec succès contre le rhumatisme des porcs.

Prix du flacon : 1 fr. 50 franco. [504]

Fonds publics.

Achat et vente de toutes valeurs : actions, obligations, titres hypothécaires, valeurs à primes.

Ch. Biadi, anc. hôtel Zähringen, 501 (O Fr 907) Fribourg.

Dimanche 28 novembre 1886 :

Cassée

à l'auberge de la Maison de Ville
543] de **VUADENS**

Mont-d'Or de 6 à 7 livres.

Choucroute de Berné, en seille de 30 à 50 livres.

Wienerli. En vente à l'hôtel de l'UNION, Bulle. [541]



Eclairage de grands locaux.

La nouvelle

„Lampe Union“

est de tous les systèmes pour les lampes au pétrole, en usage jusqu'à ce jour, le plus parfait et le plus pratique. Le plus parfait : par la force de sa lumière, et le plus pratique : par la simplicité du traitement et par une sécurité absolue!

Jamais pareille lumière n'a pu être obtenue — pas même approximativement — par quelque autre lampe!

En vente chez **Jules PASQUIER, ferblantier,** à BULLE. 271]

La filature de chanvre, de lin et d'étoupes

à **LENZBOURG** (canton d'Argovie)

se recommande aussi cette année pour broyer, peigner et filer. Elle se charge aussi du lavage et du tissage des fils à des prix très modérés. Envoyer les matières premières directement à station **LENZBOURG**, canton d'Argovie, ou aux dépôts suivants : **Ulysse PITTER, tisserand, Prévouloup**; **Jos. METTLER, Romont**; **A. WALTHARD, commerce de paille tressée, à Fribourg**; **François KREIDEMACHER, à Bulle**; **F.-X. HIMMELSBACH, tisserand, à Corcelles près Payerne.** (H 5153 Z) [524]

SE TROUVE DANS TOUS LES PAYS DU MONDE
Burlington
ALCOOL DE MENTHE AMÉRICAINE
le Meilleur des ALCOOLS DE MENTHE CONNUS jusqu'à ce jour et le meilleur Marché.
EXIGER SUR CHAQUE FLACON la signature du Dépositaire Général et un prospectus en quatre langues.
DÉPÔT **GENÈVE**

!!! Plus d'indigestions ni maux de cœur, par l'anticholérique ou le seul véritable **alcool de menthe américaine.** Les flacons sont 12 % plus grand que toutes les autres marques. — 20 diplômes et médailles depuis 1875. Voir prospectus.

Se vend le flacon à 1 fr. 50 cts., chez **Joseph Moura, négociant, à Bulle.** [228]

Poêles (fourneaux)

EN CATELLES D'ALTKIRCH. — GRAND ET BEAU CHOIX

534] chez **J. CHRISTINAZ cadet, à Fribourg.**

Imprimerie Emile Lenz

BULLE, 295 Grand'Rue 295, BULLE

Cette imprimerie se charge de toute espèce d'ouvrages typographiques, tels que : Journaux et labours ; Registres à souches, actions, tableaux et formulaires ; Affiches, programmes, prospectus, cartes diverses, d'adresse, de visite, de convocation, etc., étiquettes ; Catalogues, statuts et règlements de sociétés, registres réglés pour fromagerie ; Impressions pour les administrations, le commerce et les sociétés ; Formules pour inscription des voyageurs dans les hôtels, etc., etc. ; Têtes de lettres, factures, lettres d'avis, de faire-part et d'affaire, etc., circulaires ; Enveloppes avec raison sociale imprimée.

IMPRESSIONS DIVERSES EN COULEURS

Exécution prompte et soignée. — Prix très modérés.

MM. les industriels et commerçants, les sociétés, les administrations de banques, etc., etc., sont avisés que ladite imprimerie est maintenant aussi pourvue d'une **machine à numérotter et à paginer à encre typographique de toute couleur.** — Prix pour 100 numérotages, 15 c.; pour 1000, 1 fr.

Guérisons de Bremicker, méd. prat., Glaris.

Les soussignés se font un devoir d'attester à M. Bremicker, méd. prat., à Glaris, la guérison complète, obtenue par lui dans les maladies suivantes :

- Catarrhe de la vessie. Agé de 56 ans. Messen, août 1886.
- Taches de rousseur. Dès l'âge tendre. Rorschach, sept. 1885.
- Dartres, maladies des nerfs, forte névralgie, chute des cheveux. Ins (Berne), septembre 1885, Elise Anker, Mme Feissli-Anker.
- Goitre volumineux, depuis longtemps. Uttwil, août 1885.
- Nez rouge (couperose). Einsiedeln, sept. 1885.
- Pâtes couleures, anémie. Steckborn, sept. 1885.
- Catarrhe des intestins, depuis 4 ans. Gattikon, juillet 1886.
- Dartres démangeantes depuis 20 ans. Langnau, août 1886.
- Catarrhe du larynx, enrouement, etc. Langenthal, août 1886.
- Goutte, rhumatisme depuis 30 ans, accompagné d'épouvantables douleurs. Oberteufen près Rorbas, août 1885.
- Chute des cheveux depuis longtemps. Thoune, août 1885.
- Incontinence d'urine, atonie de la vessie dès l'âge tendre. Schwäbis près Steffisbourg, sept. 1885.
- Rhumatisme depuis 25 ans. Küssnacht, juin 1886.
- Maladie de l'estomac et des intestins. Freienstein, août 1885.
- Goutte. Fischeln près Krefeld, août 1886.
- Erupions au visage, bourgeons, tannes. Soodhof près Oberkulm, févr. 1886.
- Catarrhe de l'estomac. Oekingen, Kriegstetten, avril 1886.
- Ver solitaire avec la tête, en deux heures. Aussersihl, août 1886.

M. Bremicker traite par correspondance toutes les maladies de la peau, du bas-ventre, du système nerveux, les maladies des femmes, le catarrhe de l'estomac et des intestins, la goutte, le rhumatisme, les affections de l'épine dorsale, etc., et garantit le succès dans tout cas curable. Moitié des frais payable, sur désir, après la guérison. Aucun dérangement professionnel. Remèdes inoffensifs. [532]

A. DEMIERRE

médecin-chirurgien-dentiste, A BULLE [555] sera à **Châtel-Saint-Denis**, hôtel des XIII cantons, **mercredi 1^{er} décembre.**

C. OESCH, relieur
Timbres en caoutchouc
Grand'rue, Bulle.

— Prix très modérés. —
Timbres mécaniques à 1 fr. 80.
Timbres-médailion à 2 fr.
Timbres-porte-plume et crayon à 2 fr., etc. [471]

PLUS SOLUBLE QUE TOUS LES Cacaos en poudre
CACAO EN FEUILLES
DU LÉMAN
ANGIENNE MARON PAYRAUD 90

Carbolineus Avenarius

chez **Ch. Blanc, négociant, à Bulle.**
Huile économique et d'un effet garanti pour la conservation des bois, contre le champignon ou charbon et la pourriture.

Durée du bois doublée et triplée. Emploi facile. Grande économie. [538]

Ivrognerie.

ATTESTATION
Monsieur **Karrer-Gallati, spécialiste, Glaris.** Vos remèdes ont eu un excellent résultat; le malade est complètement guéri de ce vice. Le penchant antérieur pour boire a tout à fait disparu; à présent il reste toujours à la maison.
Courchapois, 15 sept. 1885.

F. Dom. Waither. Traitement par correspondance. Remèdes inoffensifs et facile à administrer, soit avec le consentement du malade, soit à son insu. Succès garanti. Moitié des frais payable après guérison. Attestations, questionnaire et prospectus gratuits. [514]

Dimanche 28 novembre : **Cassée au Tivoli.**

Tout le monde y est cordialement invité. [547] **A. PERROUD**

Dépôt de charbon,

de **foyard** et de **sapin**, gros et détail. — S'adresser à **M. SCHNEUWLY, à la Croix-Blanche, à Bulle.** [544]

CACAO SOLUBLE
Suchard
EXCELLENTE QUALITÉ
PRÉPARATION INSTANTANÉE

Cercle des Arts et Métiers.

Dimanche 28 novembre, à 8 h. du soir : **SOIRÉE FAMILIÈRE**

Plus de maux de dents

en employant d'après prescription les **ALLOPPES** de **Ruesch-Meyer**, Kreuzstrasse près Aarbourg, qui surpassent tous les remèdes employés jusqu'à ce jour. — On est prié de se méfier des contrefaçons.

En vente chez **SUDAN, pharmacien, à Bulle.** — Prix : 80 cent. le flacon. [400]

A VENDRE

Un bon **chien de garde.** [540] S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

Deux bonnes **chiennes de chasso** et trois **fusils et carabines**, au choix. S'adresser, à **Broc, chez M. Marcel RUFFIEUX:** (O 8745 L) [542]

Bulle. — Imprimerie Emile Lenz.



PRIX DE L'ABON

Pour la Suisse: 1
" " " " 6
Pour l'Etranger 1
payable d'a
Prix du numér
On s'abonne à tou
de pos

BULL

L'U

Il y a un p
contre l'incend
En revanche, n
posséder une s
mutuellement
gouvernement
associés pour
en restant ma
mentale pouss
par leur intern
Ceux-ci, en re
Les membres d
ce système, q
introduire dan
une pure comé
représentants,
Voyez plutôt
nier. Une réun
didats du cerc
part des assist
actuels, MM. C
majorité voula
sympathiques
Wuilleret, flam
la séance, fait
discipline élec
députés actuel
mains levées,
L'armée de
pour réduire
sont pas énergi
long de calcul
tale : préfets,
suppléants, as
du bétail, rége
restiers, chefs

FEUIL

UN

O

UN